Catalogue lorsque les ressources le permettront. Durant l'année terminée le 31 mars 1960, on a demandé à la Division des ouvrages de référence de localiser 9,691 ouvrages; les autres demandes de renseignements ont porté le total des demandes à 10,711, au regard de 9,096 en 1958–1959. Les demandes portant sur des sujets d'ordre scientifique et technique sont les plus nombreuses et 80 p. 100 des titres demandés en 1959–1960 visaient des ouvrages publiés depuis 1925.

Les publications de la Bibliothèque nationale, en plus de Canadiana, comprennent le Canadian Index to Periodicals and Documentary Films (mis à jour chaque année), Canadiana Selections et une Bibliographie des bibliographies canadiennes.

Bibliothèques publiques.—Les Canadiens bénéficient de plusieurs systèmes de bibliothèques, selon la densité de la population où ils vivent.

La plupart des Canadiens sont des citadins et sont desservis par une bibliothèque gratuite, financée par les impôts, et comptant parfois de nombreuses succursales. Des bibliothèques d'associations, désintéressées et dirigées par des particuliers, desservent certains grands centres et de nombreux petits centres. Dans les grandes villes, une gamme variée de services spéciaux (ouvrages de référence à l'usage des entreprises et des industries, clubs de lecture, séries de conférences, expositions artistiques et services scolaires) s'ajoutent aux collections de référence et de prêt pour les enfants et les adultes.

Plus l'organisation des bibliothèques se perfectionne pour répondre aux besoins des villes et des campagnes, plus le service a tendance à devenir régional et coopératif. En 1959, 54 des plus importantes bibliothèques publiques municipales ont signalé une extension de leurs services hors des limites municipales en vertu soit d'un contrat passé avec des municipalités voisines soit d'une entente officieuse avec des non-résidents. Partout sauf au Québec, les organismes provinciaux stimulent et encouragent au moyen de subventions l'établissement et le développement de bibliothèques régionales; durant la décennie 1950, leur nombre a augmenté de 16 à 34 au Canada. Ces bibliothèques réunissent les ressources d'un certain nombre de petites localités et disposent ainsi de sommes, de locaux, d'un fonds et d'un personnel plus considérables que chacune ne pourrait en avoir. Le bibliobus et d'autres formes de service mobile amènent un bibliothécaire professionnel et de bons livres pour enfants et adultes aux dépôts établis dans des écoles et autres locaux des localités desservies. La Commission des bibliothèques publiques du Québec, créée en décembre 1959, étudie les besoins de la province en matière d'organisation régionale. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest projettent d'établir des bibliothèques régionales.

Les services provinciaux de bibliothèques publiques, que dirigent les autorités provinciales, desservent par bibliobus, rail, bateau et avion les régions peu habitées. Les bibliothèques circulantes, qui comprennent des collections de livres en caisses pour tout âge, sont envoyées sur demande à de petits groupes; des livres traitant de certains sujets sont envoyés aux particuliers qui en font le demande; enfin d'autres genres de services particuliers répondent aux besoins de certaines régions.

Les bibliothèques publiques sont de plus en plus achalandées au Canada, surtout par les enfants de 5 à 14 ans qui forment 20 p. 100 de la population et qui ont emprunté 46 p. 100 des livres en 1959. Le fonds de livres, de brochures et de périodiques augmente sans cesse. On projette de nouveaux locaux ainsi que des additions et des rénovations, bien que l'expansion soit limitée par la pénurie de bibliothécaires professionnels.

L'enquête du B.F.S. sur les bibliothèques pour l'année 1959 a porté sur les bibliothèques publiques des provinces, sur les bibliothèques régionales et coopératives et sur les bibliothèques publiques des centres de plus de 10,000 habitants. Aux renseignements ainsi obtenus se sont ajoutées les données fournies par les autorités provinciales sur les bibliothèques des petits centres. Des estimations relatives à toutes les bibliothèques publiques paraissent au tableau 1.